№ 837 — 3e Année. | CINQ CENTIMES | Vendredi 16 Janvier 1891

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, № 25
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. [illegible] la ligne
RÉCLAMES .... 0 fr. [illegible] —
FAITS DIVERS ...... 0 fr. 75 —
LOCALES .... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du journal, [illegible] à PARIS, [illegible] à BRUXELLES [illegible] BELGIQUE et la HOLLANDE [illegible]

TÉLÉPHONE

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français	95 35	Ext. d'Esp.	75 90
4 1/2 0/0 Franc.	— —	Rio-Tinto	571 87
Egypte 6 0/0	490 62	Panama	43 75
3 0/0 Italien	92 42	Russe 1880	— —
5 0/0 Turc	19 20	Alpines	217 50
Chemin Ottoman	— —	Suez	— —
Hongrois or	92 2/16	Tharsis	— —
Banque Ottom.	622 81	Tendance calme.	

LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Les vacances sont terminées, nos députés ont repris le chemin du Palais-Bourbon, tout le monde se trouve animé des meilleures intentions ; la France est calme son crédit vient de s'affirmer avec une puissance incomparable ; la République, victorieuse, voit ses adversaires eux-mêmes s'incliner devant ses succès répétés ; le ministère est fort, bien composé, il jouit devant le pays et devant les Chambres d'un grand crédit ; aucun nuage à l'horizon, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur ; jamais un gouvernement, jamais des Chambres françaises ne se sont trouvées dans une situation aussi favorable et qui leur permette ainsi d'assurer pleinement à leurs travaux une sécurité nécessaire.

Il n'y a donc plus qu'à travailler.

Mais pour bien travailler, il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté, il faut aussi être en possession d'une méthode rationnelle, pratique, qui simplifie les difficultés de la besogne et ne la remette pas vingt fois sur le métier.

Or, ce n'est pas, certainement, le désir de bien faire qui manque à la Chambre, mais c'est, croyons-nous, la méthode qui est défectueuse.

Après les élections de 1889, qui faisaient entrer dans la représentation nationale un personnel politique, en grande partie nouveau et par conséquent inexpérimenté, une réforme des rouages habituels du parlementarisme était difficile à réaliser.

On comprend très bien que de jeunes députés qui se trouvaient pour la première fois aux prises avec l'étude compliquée des lois, de la politique, et des affaires publiques, aient hésité à modifier de fond en comble une organisation qui avait suffi à leurs prédécesseurs et qui avait en outre, malgré ses défauts évidents, la consécration de l'expérience.

Mais aujourd'hui la situation n'est plus la même, les inconvénients du système des commissions multiples ont pu frapper tous les yeux, chacun a pu se rendre compte de ses défectuosités, l'éparpillement des efforts et du travail est pour la Chambre une cause indiscutable d'affaiblissement et de ralentissement dans la production.

L'instrument est beaucoup trop compliqué pour une démocratie qui a des besoins urgents, réclamant des solutions immédiates ; il est de toute certitude qu'il faut le simplifier.

Notre outillage parlementaire n'est pas sensiblement différent, aujourd'hui, de ce qu'il était sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, si ce n'est que le Sénat, élu, ayant une importance beaucoup plus grande que l'ancienne Chambre des pairs, le fonctionnement général s'en trouve par cela même alourdi, et nous avons vu nombre de cas où il a été complètement paralysé.

Or, est-il besoin de rappeler que depuis cinquante ans les conditions de la vie moderne se sont singulièrement transformées et qu'à une époque où tout le monde vit à la vapeur, où la rapidité et la décision sont les conditions inéluctables non-seulement du succès mais de l'existence, il est impossible que le travail parlementaire, celui qui est la source de toutes choses, reste seul embourbé dans les ornières d'une procédure surannée.

Nous sommes trop rapprochés des luttes que nous avons livrées pour fonder la République, l'opposition n'a pas suffisamment désarmé et elle caresse encore des espérances trop anti constitutionnelles, pour qu'on puisse songer au gouvernement par une Chambre unique qui est la forme naturelle des gouvernements démocratiques. D'ailleurs les événements récents, les services immenses rendus par la Chambre Haute ont éloigné pour longtemps cette éventualité et il n'est pas douteux qu'en ce moment la masse du corps électoral ne lui serait pas favorable.

Mais sans aller jusqu'à cette extrémité, sans qu'il soit même nécessaire d'aborder la révision de la Constitution, les deux Chambres peuvent d'un commun accord modifier les conditions de leurs rapports et s'entendre pour donner au travail parlementaire l'accélération qu'il réclame.

La Chambre n'a besoin de personne pour débarrasser le terrain des broussailles inextricables qui enserrent les projets de lois dans les mailles d'un filet plus solide que celui que Vulcain avait forgé pour s'emparer de Mars.

Nos représentants devraient se bien persuader de ceci : C'est qu'à une République démocratique et progressiste, il faut une organisation parlementaire qui puisse assurer la prompte expédition des affaires.

Les nécessités qui font naître les projets de lois, qui les justifient, n'ont pas le temps d'attendre, lorsque l'on met trois années et quelquefois six, c'est-à-dire deux législatures entières, comme il en est tant d'exemples, entre la conception et l'exécution, ou on risque d'arriver trop tard et de faire des lois qui ne répondent plus aux besoins qu'elles voulaient satisfaire, ou on a prolongé inutilement pendant une période assez longue des souffrances et des injustices que l'on voulait faire cesser.

Dans les deux cas on a fait une mauvaise œuvre.

Le tout n'est pas de faire quelque chose c'est de le faire quand il le faut et comme il le faut.

Ce qui est bien difficile, sinon impossible avec la filière actuelle de la routine parlementaire.

Th. BERGÈS.

Pour M. Lavigerie

Il y a un an, le cardinal Lavigerie ramassait à la Madeleine vingt mille francs. Sait-on quel a été le montant de la quête dans la même église, et pour la même œuvre, dimanche dernier ? A peine deux mille francs.

On ne doit cependant pas oublier que le pape avait lancé une encyclique pour recommander la caisse du cardinal.

A Saint-Sulpice, la collecte, qui était l'an passé de six mille francs, n'a plus été que de mille francs.

Partout la même baisse est signalée.

Voilà qui prouve que les catholiques boudent le cardinal Lavigerie pour ses déclarations républicaines, et que les troupes cléricales ne sont pas prêtes à crier : Vive la République !

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Commission des Douanes

La 4e sous-commission des douanes, sous la présidence de M. Méline a entendu le rapport provisoire de M. Pierre Legrand, sur les fils et tissus de lin, jute et chanvre.

Le tarif minimum du gouvernement a été accepté sauf en ce qui concerne les fils polis, ficelles, cordages qui sont relevés à 25, 35, 45 et 50 francs.

Un article spécial a été créé pour la toile préparée pour la peinture au droit de 80 fr.

Le tarif des tissus blanchis a été fixé au droit du linge écru augmenté de 40 0/0 au lieu de 30.

Les tissus écrus de sept ou huit fils ont été taxés à 35, 65, 166 et 200 francs.

Les tissus blanchis paieront le même droit que les tissus écrus selon la classe, avec augmentation de 40 0/0 également au lieu de 30.

Un droit fixé à la moitié du coût du sac neuf a été voté en principe sur les sacs de jute.

Une Interpellation

M. Dumay vient d'informer M. Constans qu'aussitôt après la constitution du bureau définitif de la Chambre il lui adresserait une interpellation sur l'expulsion pour faits de grèves, d'un certain nombre d'ouvriers belges habitant la commune de Ravin (Ardennes), alors que des patrons de même nationalité, se livrent à de véritables provocations à la guerre civile sans être inquiétés.

La Commission du travail

Le président de la Commission du travail a communiqué à cette Commission les réponses au questionnaire envoyé aux Chambres de commerce, Chambres consultatives, etc.

Ont répondu : 235 syndicats patronaux, 410 syndicats ouvriers, 12 syndicats mixtes, 64 Chambres de commerce, 32 Chambres consultatives, 95 Conseils de prud'hommes.

Sur les 64 réponses des Chambres de commerce 54 sont hostiles à toute réglementation, 1 est favorable à la journée de dix heures, avec heures supplémentaires, 1 est favorable à la journée de onze heures, avec heures supplémentaires, 7 sont favorables à la journée de douze heures ou au *statu quo*, 1 est assez peu précise.

Sur les 32 réponses des chambres consultatives des arts et manufactures, 25 sont hostiles à toute réglementation, 1 est favorable à la journée de 10 heures avec heures supplémentaires, 5 sont favorables à la journée de 12 heures avec heures supplémentaires, 1 est assez peu précise.

Sur les 95 réponses des conseils de prud'hommes :

55 sont hostiles à toute réglementation.

4 demandent la journée de 8 heures sans heures supplémentaires.

2, la journée de 8 heures avec heures supplémentaires.

9, la journée de dix heures sans heures supplémentaires.

13, la journée de 10 heures avec heures supplémentaires ;

3, la journée de 11 heures avec heures supplémentaires ;

Une est favorable à la journée de 12 heures, avec heures supplémentaires ;

Sur les 235 réponses des syndicats patronaux :

201 sont hostiles à toute réglementation ;

2 sont favorables à la journée de 8 heures sans heures supplémentaires ;

1 est favorable à la journée de 10 heures sans heures supplémentaires ;

9 demandent la journée de 10 heures avec heures supplémentaires ;

Sur les 410 réponses des syndicats ouvriers :

38 sont hostiles à toute réglementation ;

Deux sont favorables à la journée de moins de huit heures sans heures supplémentaires.

186 demandent la journée de huit heures sans heures supplémentaires,

48 la journée de 8 heures avec heures supplémentaires,

6, la journée de 9 heures sans heures supplémentaires ;

7, la journée de 9 heures avec heures supplémentaires ;

43, la journée de 10 heures sans heures supplémentaires.

Sur les 12 réponses des syndicats mixtes ;

10 sont hostiles à toute réglementation ;

Un demande la journée de 10 heures sans heures supplémentaires ;

Un, la journée de 10 heures avec heures supplémentaires.

NOUVELLES DIVERSES

Est-ce Padlewski ?

Madrid, 14 janvier. — On croit à Madrid que le détenu d'Olot est un nihiliste ami de Padlewski, qui cherche à dépister la police. Il continue à affirmer qu'il est bien Padlewski.

Le rhumatisme articulaire chronique dont il souffre l'a un peu abattu, mais il retrouve toute sa vivacité, lorsqu'il parle des cruautés dont sont l'objet les nihilistes.

D'après certaines déclarations, le détenu aurait été à Gérone le jour de l'assassinat du général Séliverstoff.

Paris, 14 janvier. — Les nouvelles les plus contradictoires continuent à courir au sujet de Padlewski dont on signale en même temps la présence dans des contrées fort éloignées les unes des autres.

On télégraphie notamment qu'en Bulgarie on colporte la lettre d'un archimandrite d'où il résulterait que Padlewsky s'est réfugié dans un couvent aux environs de Sofia et qu'il y jouit d'un asile inviolable.

D'autre part, la *Gazette de la Croix*, de Berlin, publie une dépêche de Londres, disant que Padlewski se trouve dans cette ville.

A la sûreté de Paris on ne sait toujours rien. Cette affaire tend à devenir une vaste fumisterie.

LES CENDRES DE GAMBETTA

Cahors, 14 janvier. — La famille de Gambetta refuse d'accéder aux vœux du Conseil municipal de Cahors qui demandait que les cendres du tribun de 1870 soient transférées à Cahors.

Décorations Russes

Paris, 14 janvier. — Le czar vient de conférer au général Brugère le grand-cordon de l'ordre de Stanislas.

Le colonel Lichtenstein a été nommé grand-officier du même ordre.

La mort du sculpteur Aimé Millet

Paris, 14 janvier. — L'école française vient de faire une perte cruelle. Un artiste de grand talent, un sculpteur dont les œuvres étaient très appréciées, Aimé Millet, est mort ce matin, à 10 heures. Aimé Millet était né en 1816. Son œuvre capitale est une statue colossale en cuivre repoussé représentant Vercingétorix. Aimé Millet était officier de la Légion d'honneur.

DERNIER ÉCHO DE L'EMPRUNT

Paris, 14 janvier. — Une des circonstances les plus remarquables de la souscription de l'emprunt, c'est la mobilisation en espèces de 2 milliards 340 millions, sans que la circulation monétaire en France en ait été le moindrement troublée.

Le Scandale de Toulon

Toulon, 14 janvier. — Ce soir au cours de la séance du conseil municipal, un conseiller général a demandé que la majorité du conseil qui s'était toujours solidarisée avec Fouroux, donnât sa démission. Cette proposition a été accueillie par les cris de : démission, démission, de la part du public. Le maire s'étant couvert, il s'ensuivit un grand tumulte et les mêmes cris accueillirent les conseillers à la sortie de la salle des séances.

Une Vieille femme assassinée

(Nouveaux détails)

Nous avons succintement annoncé hier dans nos *Faits divers télégraphiques* qu'une vieille femme avait été assassinée à Courbevoie.

Nous recevons aujourd'hui sur cet horrible crime des renseignements complets, recueillis sur le théâtre même du forfait.

La maison du crime

D'abord, donnons une description des lieux aussi exacts que possible.

C'est au numéro 115 de la rue St-Denis — une longue rue qui coupe d'immenses terrains vagues, où les maisons sont encore rares, où l'on ne voit jamais personne, qu'est situé dans une longue allée, le pavillon qu'habitait la victime.

L'allée commence à la rue Saint-Denis. C'est une porte à claire-voie qui y donne accès. Le dessus de cette porte est formé de ce treillage vert que l'on voit à chaque pas dans la banlieue de Paris à l'entrée de tous les jardins ou des bosquets des guinguettes. Le treillage se continue en voûte dans l'allée pendant quelques pas.

Au delà, l'allée devient sombre tout d'un coup. C'est un boyau noir et étroit. Vers le milieu et à droite se trouve la première maison, qu'habite la propriétaire, Mme Kapler. Au delà de cette maison, un petit jardin. C'est sur ce jardin que donne la façade du pavillon où le crime a été commis. Le côté gauche de l'allée est bordé par un mur.

Dans le jardin, une petite porte, fermée par un simple cadenas, s'ouvre dans la rue du Cayla qui longe à droite la propriété et va rejoindre la rue Saint-Denis. La rue du Cayla ne traverse guère que des terrains vagues.

La maison située au bout du jardin et de l'allée se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Au rez-de-chaussée, qui donne de plain pied dans le jardin (il faut gravir seulement deux marches), se trouvent une petite cuisine et une salle à manger. Au premier étage il n'existe également que deux pièces d'inégale grandeur.

Comme on le voit, cette maison est très isolée. Il était facile de s'introduire dans le jardin, sans être entendu de la propriétaire, et de là pénétrer dans le prvillon. C'est ce qui est arrivé.

Mme veuve Meusnier-Dessaigne

Ce pavillon était habité depuis longtemps déjà, par Mme Meusnier-Dessaigne, veuve d'un notaire du département de l'Allier, déporté en 1852.

Mme Meusnier-Dessaigne avait quatre-vingts ans. Grande et forte, elle portait allègrement son âge. On la croyait riche parce qu'elle était généreuse et qu'elle vivait de ses rentes. On était bien loin de penser qu'elle ne recevait de ses enfants qu'une pension de 1[illegible] francs par mois qui venait s'ajouter à une indemnité annuelle de 400 fr. que lui payait le gouvernement, son mari ayant été victime du Deux Décembre.

Mme Meusnier-Dessaigne sortait peu et n'entretenait pas de relations avec ses voisins.

Elle était servie par une femme de ménage, Mme Richard, qui venait chez elle tous les matins et qui remplaçait à l'occasion Mme Kapler. Elle passait toutes les veillées au coin de son feu, sans se soucier de son isolement et poussait même l'imprudence jusqu'à ne pas fermer sa porte. L'assassin était certainement au courant de cette particularité.

A plusieurs reprises, on en a fait l'observation à Mme Dessaigne ; chaque fois la vieille dame répondait qu'elle avait tort, car sa mère et sa tante avaient été assassinées dans une maison où elles étaient toutes les deux, seules, il y a une quarantaine d'années, un jour qu'elles avaient oublié de pousser les verrous. Néanmoins, elle ne prenait pas plus de précautions qu'auparavant.

Avant le crime

Avant-hier la femme de ménage, Mme Richard, vint comme tous les jours, préparer le dîner de Mme Dessaigne ; elle monta ensuite au premier étage, découvrit le lit et ferma soigneusement les persiennes ; après quoi elle partit.

Mme Dessaigne dîna, rangea elle-même toute la vaisselle et s'installa dans un fauteuil au coin du feu pour lire un roman de Ponson du Terrail.

Cette salle à manger, très spacieuse, est éclairée par une fenêtre qui s'ouvre sur le jardin. Aucun couloir ne la sépare de la porte. Elle est meublée assez simplement. A droite, un buffet ; au milieu, une table ronde ; à gauche, un canapé, quelques chaises et un fauteuil. Une large cheminée est juste en face de la porte.

La découverte du cadavre

Hier matin, vers huit heures, la propriétaire, Mme Kapler, remarqua que les persiennes du premier étage étaient encore fermées. Elle crut que Mme Dessaigne était malade et voulut aller la voir. A plusieurs reprises, elle frappa à la porte, mais personne ne lui répondit. Mme Kapler, déjà inquiète, ouvrit alors. Un spectacle horrible s'offrit à ses yeux.

La salle à manger était dans un désordre indescriptible. Tous les meubles fracturés et vidés, avaient été en partie brisés.

Mme Kapler, épouvantée, ne put en voir davantage. Elle sortit précipitamment, en criant : Au secours ! et alla avertir le commissaire de police qu'un malheur venait d'arriver.

Les premières constatations

M. Bernard, commissaire de police, se transporta aussitôt au numéro 115 de la rue Saint-Denis. Sans faire attention au désordre qu'avait remarqué dans la salle à manger Mme Kapler, il alla tout droit dans un coin, à gauche, où une masse informe était étendue entre la cheminée et le canapé.

Mme Dessaigne gisait dans une mare de sang. Depuis plusieurs heures, elle était morte. C'était affreux.

Mme Dessaigne a été assassinée à coups de masse, une masse de fer qui a fait des blessures terribles. Elle a été surprise évidemment au moment où elle était plongée dans sa lecture. Le premier coup l'a étendue sur le parquet. Instinctivement elle a levé les mains pour se protéger. C'est dans cet état qu'on l'a retrouvée, les bras raidis, les mains couvrant presque la figure.

L'assassin s'est acharné après elle. Tous les coups qu'il lui a portés ont atteint le côté droit de la tête. Ce n'est plus qu'une bouillie sanglante dans laquelle sont mêlés des chairs, des os, des cheveux et une partie de la cervelle. Tout le crâne, l'arcade sourcilière et les os maxillaires sont défoncés.

La robe de chambre grise, dont était vêtue Mme Dessaigne était pleine de sang ; de même son caraco, un long caraco marron, et son fichu d'un rouge passé qui lui recouvrait les épaules.

Immédiatement M. Bernard a fait prévenir le docteur Bonnecase, qui a procédé aux constatations médicales et déclaré que la mort remontait à quelques heures.

L'enquête

M. Bernard a commencé une première enquête. Tout indiquait que le vol était le mobile du crime.

Le meurtrier avait, après s'être débarrassé de Mme Dessaigne, fouillé tous les meubles de la salle à manger, dans lesquels il n'a rien trouvé. Il est monté ensuite au premier étage, où il n'a été guère plus heureux. C'est à peine s'il a pu emporter une trentaine de francs.

Il croyait que Mme Dessaigne était riche ; aussi, a-t-il été pris d'une rage folle en s'apercevant qu'il avait commis inutilement son crime.

Il a éventré tous les matelas, cassé la plupart des meubles, Comme aucun bruit n'a été entendu du dehors on suppose qu'il doit avoir une grande force musculaire. Un homme de force ordinaire n'aurait pu faire pareille chose sans réveiller les soupçons.

Dans le jardin, M. Bernard a retrouvé une pelote de laine grise que l'assassin a entraînée avec ses pieds en s'enfuyant. Il a dû sortir de la propriété par la porte qui donne sur la rue du Cayla. C'est par là également qu'il a dû entrer. Un des pitons dans lesquels s'enfile le cadenas a été violemment arraché.

Le crime a été probablement commis vers huit heures du soir. A huit heures et demie, une voisine a aperçu de la lumière au premier étage ; elle a cru que Mme Dessaigne se couchait.

A côté du corps, couché sur le côté droit, M. Bernard a ramassé le roman que lisait Mme Dessaigne. Ce roman, les *Voleurs du Grand-Monde*, de Ponson du Terrail, était couvert de sang.

Une affaire de chantage

On nous télégraphie de Toulon :

Le capitaine d'artillerie de marine Gautheron (voir nos *Faits divers télégraphiques* d'hier) est toujours interné à la prison maritime de Toulon, où il a subi l'interrogatoire de l'officier rapporteur du premier conseil de guerre.

Nous savons de source certaine que cet officier nie tous les faits qui lui sont reprochés et que ce ne serait qu'une affaire de chantage.

Des lettres particulières de Saint-Etienne

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 100

Mortes et Vivantes

DEUXIEME PARTIE

LES FILLES

— Lis.

L'Espagnol obéit et ses yeux sanglants exprimèrent une véritable épouvante.

— Morte ! murmura-t-il.

— Oui. Où elle sera, je serai ! Je te l'ai dit !...

Et s'adressant à Dambert :

— Exaucez le vœu d'une mourante et faites qu'on ne nous sépare pas !

— Elle vous a recommandée à moi, dit-il. Elle espérait que vous seriez heureuse et vous l'eussiez été.

— Je le suis !

Elle essaya d'étendre une main vers Gomès.

Il se mit à genoux auprès d'elle, et, défaillante, elle murmura ces deux mots :

— Pardon et merci !

Il était vaincu.

Elle ne prononça plus que quelques paroles inintelligibles.

Dambert tenait sa main dans les siennes.

— Vos volontés seront exécutées, lui disait-il. Vous serez réunies dans la tombe.

Elle le remercia de son dernier regard.

Et tout à coup ses yeux devinrent vitreux ; il y passa cette lueur qui est comme la dernière flamme d'un foyer qui s'éteint ; sa tête se renversa en arrière ; un soupir passa entre ses lèvres blêmies.

Elle était morte.

A une heure du matin, elle reposait sur le lit où sa sœur semblait dormir.

La tâche de ces deux martyres de la destinée était accomplie.

XXIV

LA DERNIÈRE ÉTAPE

Le surlendemain, au moment où le soir répandait ses premières ombres sur le parc de la Jonchère, une voiture se montra dans les lointains de l'avenue qui conduit à la grille monumentale devant laquelle Dambert s'était arrêté vingt ans auparavant, en accourant à l'appel de mademoiselle de Charnay.

L'arrivée de cette voiture attelée de deux chevaux était prévue, car dès qu'elle apparut, un homme en tenue de garde, l'écusson de la famille de Charnay gravé sur la petite plaque d'argent qui ornait sa casquette ronde, sortit du pavillon dont cette grille est flanquée et ouvrit les deux battants pour livrer passage à l'équipage.

Cette voiture se dirigea tout droit vers la chapelle aux lierres.

Sur le siège, Gilles Pourçain était assis auprès du cocher.

Le parc semblait désert.

La voiture ne rencontra pas une âme en le traversant.

La masse du château, au fenêtres masquées de hautes persiennes, rougie par les derniers feux du jour, paraissait dormir au milieu de l'océan de verdure et des eaux croupissantes dont elle est environnée.

Arrivée à la chapelle aux lierres, la voiture s'arrêta.

Pourçain et le cocher descendirent.

Il n'y avait pas de voyageurs à l'intérieur.

Les deux hommes retirèrent deux cercueils de chêne à poignées de fer nickelées et les déposèrent l'un auprès de l'autre, au milieu de la chapelle, sur les dalles qui jusque-là avaient recouvert une tombe vide.

Puis, Gilles Pourçain ferma avec soin la porte de la chapelle, en retira la clef et s'éloigna, tandis que la voiture, sans passer par le château et les communs, reprenait la traversée qu'elle venait d'accomplir et franchissait de nouveau la grille.

La chapelle demeura silencieuse.

La grille refermée, le parc redevint ce qu'il était auparavant, une vaste solitude que les chevreuils timides d'abord, tant qu'un rayon du soir persista, plus hardis ensuite au milieu de la nuit qui leur appartient, animaient seuls avec leurs sauvages compagnons à quatre pattes.

Deux heures s'écoulèrent.

Une seconde voiture, un coupé attelé également de chevaux de louage, arriva à toute vitesse à travers le parc très sombre et s'arrêta comme l'autre au seuil de la chapelle.

Un homme en descendit d'abord, puis une femme en deuil à laquelle il donna la main, puis une jeune fille.

L'homme était Georges Dambert ; la femme, madame de Vaunoise ; la jeune fille, Jeanne Baudru.

La chapelle était toujours fermée, mais par les fenêtres, à travers les lierres, les viornes et les plantes parasites dont elles sont obstruées, des lueurs filtraient.

Le coupé ne bougea pas.

Le cocher se contenta de jeter sur les chevaux en sueur de mauvaises couvertures.

La porte de la chapelle s'ouvrit.

Pourçain se montra sur le seuil.

La comtesse l'interrogea d'un signe.

— Vos ordres ont été exécutés, dit-il. On attend.

Trois maçons, en effet, la truelle à la main, se rangeaient le long des murs de la nef.

La dalle du milieu était levée sur l'ouverture béante d'un caveau.

Un vieux prêtre, l'étole noire à croix d'argent tranchant sur la blancheur du surplis, priait à genoux sur les marches de l'autel.

C'était le curé de la Jonchère, un vieillard simple et droit, très aimé de ses villageois.

La comtesse, Jeanne et Georges Dambert se mirent à genoux à leur tour.

Le prêtre récita quelques courtes prières, bénit les deux cercueils et fit un signe.

Les maçons s'avancèrent.

Blanche se précipita sur le cercueil de sa fille en éclatant en sanglots déchirants.

Jeanne pleurait silencieusement.

Georges Dambert, les paupières rougies, restait sombre, morne, l'œil fixé vers l'avenir.

Les maçons descendirent les cercueils dans le caveau et scellèrent la pierre avec du ciment.

Le vœu des deux infortunées était accompli.

Elle n'étaient pas séparées dans la mort.

Giovanna et Lorenza dormaient l'une auprès de l'autre, à l'ombre de ces murailles enfouies sous la verdure.

Pour la première fois depuis leur naissance, après une vie d'épreuves et de tortures, elles trouvaient le repos et c'était le repos éternel.

La cérémonie n'avait pas duré une demi-heure.

Les voyageurs remontèrent dans le coupé qui partit grand train.

Le curé retira son étole et son surplis, et s'en alla à travers le parc, accompagné de Pourçain qui portait une lanterne.

Les maçons, qui n'étaient autres que des gardes et un jardinier du château, retournèrent chez eux et tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Le curé, très ému, n'osait prononcer une parole.

Pourçain semblait devenu muet.

A la porte du presbytère, ils se serrèrent la main et le régisseur glissa dans celle du vieux prêtre un rouleau d'or en disant :

— C'est pour vos pauvres, de la part de madame la comtesse.

Quand il rentra à son pavillon, il trouva sa femme, la Sylvine, qui l'attendait.

— Et bien ? lui demanda-t-elle.

Il répondit :

— C'est fini.

Et s'abattant sur une chaise :

— C'est tout de même terrible, vois-tu !

La Sylvine n'était plus la ménagère grasse et fraîche d'autrefois.

C'était maintenant une vieille femme très ridée, mais toujours alerte, complaisante et honnête.

Pourçain aussi avait changé.

Il était tout gris. Son visage représentait une broussaille chargée de frimas.

Pourçain était triste.

Il sentait que le malheur était entré dans la maison le jour où il avait obéi à la duchesse en lâchant ses dogues sur cet homme fidèle à ses amours après vingt ans, et dont la physionomie à la fois fière et douce lui imposait.

— Si madame était de ce monde, dit-il, elle regretterait amèrement ce qu'elle a fait.

— Et toi, Gilles, demanda la Sylvine, le regrettes-tu ?

— Foi de Dieu, oui, mais je n'étais qu'un domestique, et notre place en dépendait.

— Il faut que la comtesse soit généreuse pour te la laisser.

C'était vrai.

Mais, aux yeux de Blanche de Charnay, la grande ombre de l'aïeule couvrait de sa protection ceux qui n'avaient agi que par obéissance.

Et quant à Georges Dambert, il ne s'abaissait pas à d'indignes vengeances.

Ce n'étaient pas les bras qui avaient agi, mais la tête qui commandait qu'il voulait atteindre.

Gilles Pourçain et la Sylvine le comprenaient, obscurément encore, mais cette générosité des victimes les frappait en leur inspirant un respect profond voisin de l'attachement.

— Comment tout cela finira-t-il ! murmura le régisseur.

La vieille hocha la tête en marmottant quelques mots confus qui n'étaient pas à la louange du maître, ce comte Philippe de Vaunoise dont les visites étaient rares et bruyantes.

Pourçain, en homme pratique, ne voyait en lui que le rongeur, âpre au gain, qui attendait les revenus pour les jeter au vent de ses coûteuses folies.

Comme les autres, il se courbait devant ses ordres, mais avec de sourds grondements.

Le lendemain, dans la rosée du matin, la bonne femme alla s'agenouiller sur les dalles de la chapelle.

Rien ne révélait la lugubre cérémonie de la nuit.

Déjà l'un des maçons redevenu jardinier, armé d'un rateau, effaçait sur le sable des avenues les traces des roues et des fers des chevaux.

A la même heure l'express ramenait à Paris les trois voyageurs de la Jonchère.

Le train franchissait les fortifications.

Georges Dambert donna un baiser d'adieu à Mme de Vaunoise.

— Du courage, dit-il en lui montrant Jeanne. Vous prierez pour votre morte !

— Que ne suis-je avec elle ?

— Vivez pour celle qui vous reste et pour moi !

Il posa sa main sur la tête de la jeune fille.

— Celle-là, reprit-il, je vous la garde et je la garde bien.

Il ajouta au bout d'un instant :

— Il faut nous séparer !

— Encore ! dit la malheureuse mère à bout de forces.

— Le monde !... l'honneur !... qui vous retenaient autrefois... je les invoque à mon tour. Et de plus j'ai une mission à remplir !

— Une mission !

— Un devoir, si vous aimez mieux, et pour ce devoir je m'absenterai quelque temps !

Le train entrait en gare.

— Quand donc vous reverrai-je ? demanda la comtesse.

Il baissa la voix de façon qu'elle seule pût l'entendre :

— Le jour où vous pourrez être ma femme devant Dieu et devant les hommes.

Elle lui serra la main et n'eut pas la force de répondre.

Mais dans un regard, elle lui dit tous ses vœux, toutes ses angoisses et tout son amour.

Elle prit un fiacre pour regagner son hôtel.

Jeanne resta avec son père.

— Vous allez quitter votre chambre, mon enfant, lui dit-il. Je ne vous exposerai pas à de nouveaux dangers. Quand on n'a qu'un bien, on le surveille ! Voulez-vous que nous passions chez vous ?

— Oui, fit-elle vivement.

— Vous prendrez ce que vous avez de plus précieux et je vous attendrai dans la voiture.

Rue Saint-Augustin, elle monta rapidement l'escalier et gagna sa chambrette.

Là, elle tendit l'oreille.

Son voisin se levait en fredonnant un air de son pays.

Il ouvrit sa fenêtre sans façon, en bras de chemise.

Elle ouvrit la sienne.

L'air frais d'une admirable matinée y pénétra aussitôt.

Jeanne était pâle dans sa robe de deuil ; les fatigues de ce rapide voyage et les émotions des journées précédentes imprimaient à ses traits charmants une mélancolie qui frappa le Breton dès le premier coup d'œil.

(A suivre.) CHARLES MÉROUVEL.